PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU RACING CLUB DE SAINTE ROSE
LE 19 DECEMBRE 2008.

Comme convenu lors de l'Assemblée Générale constitutive de l'association en date du 15 décembre, les membres désignés à l'unanimité des personnes ayant adopté les statuts se sont réunis le 19 décembre à Sainte Rose pour élire son comité directeur.

Etaient présents :

- Maximilien MITON,
- Annaëlle RIVIERE,
- Aldo RIVIERE,
- Jean François JACORAU,
- André CARRON,
- Expédit FAUSTIN,
- Max DOQUERO.

Il faut noter les absences excusées de :

- Eddy COLLET,
- Alex PAYET,
- Bernard DARCALE,
- Jean Daniel SAFFRE.

L'ensemble des personnes présentes désignent Monsieur Maximilien MITON pour présider la séance et Mademoiselle Annaëlle RIVIERE comme secrétaire de séance. La réunion débute vers 19 heures et le président de séance donne lecture de l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

1. Validation du PV de l'Assemblée Générale Constitutive,
2. Présentation du Logo du RC Sainte Rose,
3. Nomination des membres du Conseil d'Administration (Comité Directeur),
4. Présentation du projet et du budget prévisionnel 2009,
5. Fonctionnement de l'association
6. Questions diverses.

1. Validation du PV de l'Assemblée Générale Constitutive

Le compte rendu de l'assemblée générale constitutive est soumis à lecture et approuvé par l'ensemble de personnes présentes. Il est ensuite validé par la signature du président de séance désigné : Monsieur Maximilien MITON, et de la secrétaire de séance désignée : Mademoiselle Annaëlle RIVIERE.

2. Présentation du logo du RC Sainte Rose

Le logo définitif du RC Sainte Rose est ensuite présenté à l'assemblée présente et il est adopté à l'unanimité. Ce logo ci-dessous sera par ensuite floquer sur les tenues du Racing Club de Sainte Rose et devra figurer sur l'ensemble des courriers émanant de l'association.

3. Nomination des membres du Conseil d'Administration (comité directeur) du RC Sainte Rose

Le comité directeur de l'association est désigné ainsi à l'unanimité des personnes présentes :

- Président : Maximilien MITON
- 1er Vice Président : Aldo RIVIERE
- 2ème Vice Président : Jean François JACORAU
- Secrétaire : Annaëlle RIVIERE
- Trésorier : André CARRON

- Les Membres : Jean Daniel SAFFRE, Eddy COLLET, Alex PAYET, Max DOQUERO, Bernard DARCALE, Jean Claude MAILLOT, Expédit FAUSTIN.

Le comité directeur est ainsi élu pour 3 ans (renouvelable par tiers) comme le stipulent les statuts adoptés à l'unanimité des personnes présentes lors l'assemblée constitutive.

L'assemblée désigne ensuite Expédit FAUSTIN comme responsable administratif de l'Association. Cette décision est prise à l'unanimité des personnes présentes. Ce dernier aura en charge tout le volet administratif de l'association.

4. Présentation du projet et du budget prévisionnel 2009

Le Président nouvellement nommé fait une présentation sommaire des différents projets que l'association souhaite mettre en place en 2009 et précise à l'assemblée que les activités de l'association ne porteront pas seulement sur la pratique du football et qu'elles seront élargies à

d'autres activités d'animations sur les quartiers de Bois Blanc à la Rivière de l'Est en vue de créer une véritable dynamique autour de ces quartiers.

Le projet 2009 s'articule aussi autour des journées d'actions sur des thèmes que sont la lutte contre le cancer, le téléthon, voire la vie des handicapés en se rapprochant des associations extérieures et celles de Sainte Rose. Ces projet seront développés en cours d'années.

5. Fonctionnement de l'association

Messieurs le Président et le 1er Vice-Président abordent ensuite le point concernant le fonctionnement même de l'association et précisent d'un commun accord que la gestion de cette nouvelle structure doit être exemplaire et que toute action entreprise par le RC Sainte Rose doit se faire dans le respect de normes associatives et légales.

6. Questions diverses

Le président de la séance laisse alors la parole aux personnes qui composent l'assemblée. Le débat porte principalement sur l'affiliation de l'association à la Ligue Réunionnaise de Football et des autres formalités concernant le dépôt des pièces à la Sous-préfecture de saint Benoit. Il est précisé que toutes ces pièces seront remises au Président dont le courant de la semaine prochaine afin de procéder à l'ouverture officielle de la structure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 21 heures.

LE PRESIDENT, **LA SECRETAIRE,**

M. MITON. **A. RIVIERE.**